



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Le 20 avril 2026

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 15 avril 2026, le règlement 357-2026 concernant le fonctionnement du Comité culturel de la MRC du Haut-Saint-Laurent, abrogeant le règlement n° 153-2001, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, 20 avril 2026

Pierre Caza
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la municipalité de Goodmanchester certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 8h00 et 16h00 le 24 jour de avril 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23 jour de avril 2026.


Directeur(trice) général(e) et
Greffier(ère)-trésorier(ère)